



ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 9 février 2009

FRANCIS NIZET

*Conseiller élu à
l'Assemblée des
Français de
l'Étranger*

*Membre de la
Commission des Affaires
Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

*Membre de la
Commission pour la
Participation électorale*

Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires,

J'ai appris incidemment au dernier Conseil d'Établissement du LFIP que le poste de médecin français au Cabinet Médical franco-allemand n'était toujours pas pourvu et ce malgré les efforts de chacun. Je me permets de vous faire part de mes inquiétudes à ce sujet. Vous n'ignorez pas que notre Centre Médico-Social fait partie des 16 CMS existants de part le monde et le seul implanté hors d'Afrique. L'Administration centrale ayant horreur du vide et supportant des contraintes budgétaires importantes, elle pourrait se résoudre à fermer le poste faute de postulant.

La présence de ce médecin à Pékin est pourtant indispensable. Il participe, en effet, en plus de ses consultations, à de nombreuses missions comme la veille sur des épidémies comme la grippe aviaire, il est aussi un membre éclairé de nombreuses instances comme le comité de sécurité, le comité consulaire pour l'action sociale, la commission santé du LFIP et bien d'autres encore. Il n'est donc pas seulement très utile à la communauté française vivant à Pékin mais indirectement à toute la communauté française implantée en Chine et même, du fait des accords de coopération consulaire, à un certain nombre d'autres communautés.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires, de solliciter votre bienveillance pour que soit réuni de façon exceptionnelle le comité consulaire pour l'action sociale, que vous présidez, pour réfléchir, en accord avec le Département, aux voies et moyens d'accélérer le recrutement de ce médecin et par exemple en diffusant l'annonce de façon systématique aux facultés de médecine, aux associations d'étudiants etc....

En vous remerciant pour la suite favorable que vous pourriez accorder à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Conseiller aux Affaires Consulaires, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

Monsieur Pascal MAUBERT
Premier Conseiller en charge des Affaires Consulaires
Section consulaire de l'Ambassade de France en Chine
3 Sanlitun Dongsanjie, Chaoyang District, 100600, Beijing.

CHINE
(PEKIN) (PEKIN)

du 1 Mars 2009 au
1 Mars 2010 (pour
12 mois)

ETABLISSEMENT : CABINET MEDICAL FRANCO-ALLEMAND DE PÉKIN

FONCTIONS :

- Activités de consultations au sein du cabinet médical franco-allemand uniquement.
- Médecin référent de l'Ambassade de France et du Lycée Français international de Pékin.
- Aide à l'orientation médicale des ressortissants français résidant en Chine ou de passage.
- Compétence régionale d'appui médical pour les six consulats généraux en Chine et nos postes en Mongolie et au Vietnam.
- Conseiller médical régional pour la grippe aviaire et les maladies émergentes.

LE VOLONTAIRE BÉNÉFICIERA D'UN LOGEMENT A TITRE GRATUIT ET D'UN VÉHICULE DE SERVICE.

DIPLÔMES DEMANDÉS : Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

LANGUES : Le candidat doit être parfaitement anglophone. La connaissance, même passive, de l'allemand, serait appréciable.

RÉPONSE EXCLUSIVEMENT PAR COURRIEL (CV + LM EN FRANCAIS). MERCI DE PRÉCISER LES RÉFÉRENCES DE L'OFFRE EN OBJET.

Rémunération mensuelle (à titre indicatif, susceptible de subir des variations trimestrielles) : 1749,4 €

■ **Poste à pourvoir :** Médecin généraliste

Nb de poste à pourvoir : 1

Expérience souhaitée : 12 mois

Niveau d'étude demandé : Bac + 5 et plus

Langue : Anglais , Allemand

Domaine de compétences : Médecine générale

Filière d'étude : Médecine

■ **Poste à pourvoir :** Médecin généraliste

Nom du contact : M. Jean-Marie JÉGO (Ministère des Affaires Etrangères)

Tél :

Fax :

E-mail : jean-marie.jego@diplomatie.gouv.fr

Référence à rappeler : VIM/23621/3102008